

# CHAPITRE 3

## DÉLIBÉRATIONS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CONFÉRENCE

La première journée de la conférence a été consacrée à la réunion préparatoire des hauts fonctionnaires et des experts des organisations internationales, des institutions financières, de la société civile et des organismes de la diaspora. L'accent a surtout été mis sur le partage d'expériences transculturelles, notamment au niveau local et sur le terrain, et les participants ont pu examiner ensemble les problèmes que rencontrent non seulement les migrants qui tentent de rapatrier des fonds mais aussi les destinataires de ces derniers, en vue d'élaborer des recommandations axées sur l'amélioration des services de rapatriement de fonds et de renforcer leur impact sur le développement. Cette journée s'est articulée en quatre sessions, avec des exposés et des tables rondes sur les points suivants de l'ordre du jour : (a) aperçu de la problématique des rapatriements de fonds effectués par les travailleurs migrants ; (b) amélioration des services de rapatriement de fonds ; (c) renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement et, (d) résultat et suivi de la conférence.<sup>1</sup>

Rogatien Biaou, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine du Bénin, a ouvert la première journée de la conférence. Dans son allocution, il s'est déclaré satisfait de l'intérêt manifesté par les PMA pour la question des rapatriements de fonds et a souligné le rôle potentiel des transferts de fonds dans le processus de développement des PMA. Il a également souligné l'importance de la conférence en tant que plate-forme permettant l'échange d'expériences et de pratiques nationales, et a rappelé aux délégués et aux experts leur rôle crucial dans la préparation et l'adoption de la déclaration ministérielle, un document censé constituer une base solide pour toute action future concernant les rapatriements de fonds dans les PMA.

Le discours du ministre a été suivi de l'élection de l'ambassadeur Samuel Amehou en qualité de président, et de M. Muhammad Mahfuzur Rahman du Bangladesh en qualité de rapporteur de la conférence ministérielle.

### **Première session : aperçu d'ensemble**

La première session de la journée a permis de dresser un tableau d'ensemble des rapatriements de fonds à destination des PMA quant à leur ampleur et à leur importance. Elle a donné lieu à des exposés par des représentants de la Banque mondiale, de l'OIM et du Gouvernement du Bénin.

*Dilip Ratha, économiste principal, Banque mondiale*

Dilip Ratha, économiste principale à la Banque mondiale, a présenté quelques-unes des principales

conclusions du rapport de la Banque mondiale intitulé Perspectives économiques mondiales 2006 sur les conséquences économiques des rapatriements de fonds et les migrations. Son exposé a souligné le fait que les rapatriements de fonds n'avaient jamais cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie et qu'ils représentaient aujourd'hui le deuxième afflux de capitaux par ordre d'importance à destination des pays en développement, après l'investissement étranger direct. Pour bon nombre de pays en développement, les rapatriements de fonds constituent un élément substantiel du PNB, s'élevant souvent à 10 pour cent ou davantage de celui-ci. Dans son exposé, l'intervenant a souligné le fait que les rapatriements de fonds généraient des gains substantiels en termes de prospérité et atténuaient les effets et la sévérité de la pauvreté. Il a également souligné les risques et les coûts des rapatriements de fonds et invité les gouvernements à adopter des politiques pertinentes et à fournir des informations aux migrants afin qu'ils puissent diminuer ces risques et optimiser les avantages de la migration. Il a cité comme l'un des obstacles majeurs à l'utilisation des voies officielles de rapatriement de fonds les frais de transfert souvent élevés, régressifs et non transparents. Selon le choix du canal utilisé pour le transfert, le type et l'ampleur de la transaction, les frais pouvaient atteindre jusqu'à 20 pour cent de la somme transférée, alors que le coût réel du service fourni semblait nettement inférieur. Il a conclu son exposé en affirmant qu'il existait des possibilités considérables d'abaissement du coût des transactions de ce type, surtout s'agissant des petits transferts effectués généralement par les migrants les plus pauvres, et a recommandé que les gouvernements accordent la priorité aux mesures susceptibles de renforcer l'accès au système bancaire et la concurrence au sein du secteur commercial des rapatriements de fonds.

*Nilim Baruah, chef de la Division de la migration de main-d'œuvre à l'OIM*

Nilim Baruah a exposé les points principaux du document « Les rapatriements de fonds à destination des pays les moins avancés : problèmes rencontrés, politiques et pratiques mises en œuvre et mesures envisagées pour en renforcer les effets sur le développement, ainsi que le Recueil des pratiques des PMA, faisant respectivement l'objet des chapitres un et deux de la présente publication ».

*Zul Kifl Salami, Ministre d'État, chargé du Plan, de la prospective et du développement du Bénin*

La première session s'est achevée avec une présentation du ministre d'État Zul Kifl Salami, chargé du plan, de la prospective et du développement du Bénin. Dans ses remarques d'ouverture, le Ministre Salami a tenu à souligner le fait que la mondialisation avait encouragé la libre circulation des marchandises, mais avait imposé encore plus de restrictions aux migrations. Pourtant, on constate une prise de conscience croissante des gains potentiels de la migration pour le développement. En tant que produit de la migration, les rapatriements de fonds constituent une source financière importante et un moyen de réduction de la pauvreté des ménages et des communautés locales. Il a également insisté sur le rôle important de la société civile et du secteur privé dans l'amélioration de l'infrastructure financière et a une nouvelle fois appelé l'attention sur la nécessité de faire participer davantage les immigrants au processus décisionnel concernant le développement de leur pays. Le ministre a conclu son intervention en estimant que l'abaissement des frais dont s'accompagnent les rapatriements de fonds ainsi que l'amélioration des services bancaires en vue d'encourager les transferts s'effectuant par les voies officielles constituaient les principaux paramètres dans lesquels devrait s'inscrire le renforcement de l'impact des rapatriements de fond sur le développement.

## **Deuxième session : amélioration des services de rapatriement de fonds**

La deuxième session de la conférence a été consacrée au thème « Amélioration des services de rapatriement de fonds » et a consisté en présentations faites par des représentants de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, du Gouvernement du Bangladesh et d'organismes de micro-finance et de la diaspora. Il a permis de dresser un tableau d'ensemble des options politiques permettant d'abaisser les coûts, d'élargir l'accès aux services existants et d'apporter des informations et un soutien aux personnes qui transfèrent des fonds. Une attention particulière a également été accordée au rôle des migrants et des associations de la diaspora, ainsi qu'à leurs expériences et leurs initiatives dans le domaine de l'amélioration des services de rapatriement de fonds.

*Pascal I. Koupaki, Conseiller spécial auprès du Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest*

Le premier exposé présenté par Pascal I. Koupaki, Conseiller spécial auprès du Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, portait sur « les principes de base, les stratégies et les initiatives visant à une amélioration des services de rapatriement de fonds ». Dans son exposé, M. Koupaki a souligné l'importance des rapatriements de fonds pour la région : les transferts de fonds effectués en 2004 ont représenté 3,2 pour cent du PNB de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, et même jusqu'à 8,1 pour cent dans des pays tels que la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo. Reconnaisant l'importance des rapatriements de fonds pour les économies nationales de la région, les gouvernements doivent mettre au point des stratégies visant à renforcer la sécurité des services de rapatriement de fonds et les rendre plus rapides et plus accessibles. Pour lui, une action gouvernementale visant à améliorer les services financiers doit encourager la concurrence entre les prestataires de services, améliorer les infrastructures locales et créer des produits d'investissement attractifs à l'intention des migrants. M. Koupaki a conclu son intervention en soulignant l'importance d'inscrire toute action visant à améliorer les services de rapatriement de fonds dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté et de canalisation de l'investissement productif en direction des pays en développement.

*Muhammad Mahfuzur Rahman, Directeur du département économique du ministère des Affaires étrangères du Bangladesh*

Le deuxième exposé a été présenté par Muhammad Mahfuzur Rahman, Directeur du département économique du ministère des Affaires étrangères du Bangladesh. Il a suscité des commentaires de la part de Normand Lauzon, directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à l'OCDE, qui faisait partie du panel de la table ronde. M. Rahman a donné un aperçu exhaustif des approches adoptées par le Bangladesh pour abaisser les coûts et élargir l'accès aux services existants en fournissant des informations dans ce sens. L'un des principaux pays bénéficiaires des rapatriements de fonds dans le monde, le Bangladesh a accordé un niveau de priorité élevé aux mesures visant à améliorer les services concernés. Les mesures prises dans ce sens portent non seulement sur l'élargissement des services, notamment dans les zones rurales, mais aussi sur l'abaissement des coûts moyennant une intensification de la concurrence parmi les intermédiaires du secteur dans les pays d'accueil des migrants. En outre, le Gouvernement du Bangladesh a instauré des taux de change concurrentiels et adopté des options intéressantes d'épargne et d'investissement pour les migrants, aussi bien en devises que dans la monnaie nationale. Afin de diffuser l'information sur les services de rapatriements de fonds et sur les opportunités en matière d'investissements,

des dispositions sont prises pour que les migrants soient informés à l'occasion de séances ad hoc organisées avant le départ des intéressés ou au sein de la diaspora, mais aussi à l'aide de brochures, de communiqués de presse et par l'intermédiaire de sites Internets.

Cette deuxième session comprenait également des exposés sur le thème des « partenariats ». Les partenariats offrent un cadre institutionnel qui permet aux prestataires de services financiers de nouer des liens avec le secteur bancaire officiel et d'autres institutions financières, offrant ainsi de meilleurs services financiers à leurs clients. Les interventions faites dans ce sens l'ont été par des représentants des organismes de micro-finance et de la diaspora.

*Sharmi Sobhan, Directeur général de Fonkoze USA, et Charles Nalyaali, Directeur général de l'Union ougandaise de la micro-finance (UMU)*

Deux institutions de micro-finance, Fonkoze USA, une filiale de Fonkoze Haiti, et l'Union ougandaise de la micro-finance (UMU) étaient représentées par leur directeur général respectif, Sharmi Sobhan et Charles Nalyaali.<sup>2</sup> Fonkoze, la principale institution rurale de micro-finance d'Haïti, offre toute une variété de services financiers tels que des micro-prêts et des prêts du SME, des comptes d'épargne et des services de change. En partenariat avec les banques commerciales, les sociétés de transferts de fonds et les prestataires dûment autorisés d'Haïti, Fonkoze a mis au point avec succès un programme de rapatriement de fonds qui donne aux Haïtiens des campagnes l'accès à des services sûrs de rapatriement de fonds et dans des conditions abordables. L'Union ougandaise de la micro-finance (UMU) est une organisation non gouvernementale sous administration locale, offrant à ses clients tout un éventail de produits financiers tels que prêts, systèmes de transferts d'argent et téléphones de village, aux fins de mettre les pauvres en mesure de se tirer d'affaire.

*Fred Oladeinde, Président de la Fondation pour la démocratie en Afrique*

La deuxième session comportait aussi une présentation de Fred Oladeinde, Président de la Fondation pour la démocratie en Afrique, qui a mis en lumière les points principaux de son exposé, intitulé « La coopérative de crédit – un modèle efficace d'institution financière pour les rapatriements de fonds de la diaspora ». Dans son exposé, l'intervenant a déclaré qu'une concurrence accrue sur le marché des transferts de fonds réduirait considérablement les coûts et les commissions liés à ces transactions. Les institutions non bancaires telles que les coopératives de crédit gérées par les utilisateurs présentent l'avantage d'offrir des services financiers abordables pour les migrants tout en les aidant à se renforcer financièrement. Une initiative de ce type est celle que conduit le Réseau international des rapatriements de fonds (IRNet) du Conseil mondial des coopératives de crédit (WOCCU), un réseau fonctionnant à l'aide de coopératives de crédit qui permet aux migrants d'envoyer de l'argent depuis une coopérative de crédit aux États-Unis vers une autre coopérative de crédit à l'étranger, ou encore à des agents partenaires du WOCCU. L'IRNet offre à ses clients des services financiers différents, parmi lesquels le rapatriement de fonds, à des coûts abordables et sur la base de taux de change garantis. M. Oladeinde a également évoqué le réseau de la diaspora africaine dans l'hémisphère occidental (WHADN) mis en place par l'Union africaine, qui vise le potentiel de la diaspora africaine dans une perspective de contribution au développement en Afrique. Une partie de ce projet est l'initiative de coopérative de crédit du WHADN, qui propose des services financiers faciles d'accès et abordables aux Africains vivant aux États-Unis et ayant gardé des liens avec leur pays d'origine.

*Emmanuel Argo, Président de la Coalition mondiale de la diaspora africaine et membre de la cellule de réflexion CSO du NEPAD<sup>3</sup>*

Une dernière initiative de la diaspora a été présentée par Emmanuel Argo, Président de la Coalition mondiale de la diaspora africaine et membre de la cellule de réflexion CSO du NEPAD. Cette présentation a exploré le rôle des partenariats public-privé, les différentes initiatives s'organisant au sein de la diaspora africaine et les avantages que l'on pouvait en escompter pour le développement de l'Afrique. Avec la Coalition mondiale de la diaspora africaine (GLAD), la diaspora africaine a pris la tête de la mobilisation des associations de cette diaspora et a engagé la création de nombreux partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Les partenariats public-privé offrent une tribune de dialogue constructif entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et les entreprises commerciales, jouant ainsi un rôle clé dans le renforcement du développement socio-économique de l'Afrique. Ils peuvent aussi accroître le volume des rapatriements de fonds et attirer les investissements de la diaspora et des entrepreneurs en Afrique. M. Argo a souligné la nécessité d'une plate-forme internationale telle que le NEPAD pour permettre un échange de vues et la prise en compte des préoccupations exprimées par les différentes parties prenantes concernées. Une telle plate-forme peut permettre aux secteurs public et privé de mettre sur pied, de façon rationnelle et avec le concours de la diaspora africaine, des stratégies et des programmes axés sur le développement durable, particulièrement en ce qui concerne le potentiel de développement des rapatriements de fonds.

### **Troisième session : renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement**

La troisième session du premier jour de la conférence a été l'occasion d'examiner la question du renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement. Il s'agissait d'identifier les options politiques et les mesures concrètes susceptibles de renforcer l'impact des rapatriements de fonds sur le développement dans les PMA. Cette session a donné lieu à des interventions de représentants des organisations internationales et d'institutions telles que le PNUD et le FENU ainsi que d'institutions financières comme la Banque africaine de développement. Une importance particulière a également été accordée aux associations de migrants et de villes natales, dans la mesure où elles peuvent également jouer un rôle central dans la prise de conscience des opportunités s'offrant dans leurs pays ou leurs communautés d'origine en termes de création d'entreprises et d'investissement. Cette session a permis d'évoquer un certain nombre d'initiatives et d'exemples prometteurs émanant de l'association de migrants, comme par exemple un programme sur la mise en commun des rapatriements de fonds dans un objectif d'investissement ou encore une initiative sur l'allégement des taxes.

*Loretta Foran, économiste experte en investissements, Banque africaine de développement*

Loretta Foran, économiste experte en investissement à la Banque africaine de développement, a ouvert la session avec une présentation sur « les options politiques en matière de renforcement des effets des rapatriements de fonds sur le développement ». Elle a souligné l'importance critique des flux de fonds rapatriés pour bon nombre de pays en développement, spécialement au vu du manque de données sur ces transferts, notamment dans la région subsaharienne. Ce manque de données complique la tâche des gouvernements dans la prise de décisions susceptibles de renforcer les effets positifs des rapatriements de fonds sur le développement. Dans sa présentation, l'intervenante a mis l'accent sur deux objectifs principaux liés au rapatriement de fonds, à savoir d'accroître les flux de rapatriements s'effectuant par les canaux formels et de canaliser les fonds

ainsi transférés vers un usage productif. D'autres activités à entreprendre seraient la mise en place de mécanismes renforcés de collecte de données, la promotion d'une industrie compétitive dans le secteur des rapatriements de fonds et l'utilisation des institutions rurales, telles que les institutions de micro-finance, les banques rurales ou les bureaux de poste, pour la fourniture de services financiers. Mme Foran a finalement souligné l'importance d'une approche intégrée des rapatriements de fonds, faisant intervenir les partenariats avec différentes parties prenantes.

*Arun Kashyap, conseiller en développement du secteur privé, PNUD*

La deuxième présentation a été faite par Arun Kashyap, Conseiller en développement du secteur privé au PNUD. Du point de vue du PNUD, les rapatriements de fonds des travailleurs migrants dans une perspective de développement montraient que les fonds rapatriés avec un rôle crucial à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et qu'ils devraient faire partie intégrante des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). En partenariat avec les associations locales et la diaspora, les gouvernements doivent mettre au point des politiques donnant la priorité aux rapatriements de fonds dans leur planification nationale. Selon l'intervenant, un accent particulier doit être mis sur le renforcement des capacités visant à améliorer le système de collecte de données, et à soutenir la gouvernance locale et le développement du secteur privé national. M. Kashyap a fait observer que, particulièrement dans le contexte de la coopération Sud-Sud, il y avait un besoin croissant de partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques des pays ayant mis en oeuvre des projets portant sur les rapatriements de fonds dans une optique de développement et ayant réussi à conserver leur capital humain.

*Yiping Zhou, Directeur de l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud, PNUD*

Une autre contribution importante de cette troisième session a été celle du directeur de l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud au PNUD, M. Yiping Zhou, qui, sans avoir pu être présent physiquement, a soumis un document sur « L'importance de la coopération Sud-Sud dans la canalisation des fonds rapatriés vers les pays les moins avancés eu égard au développement humain ». Le document de cet expert commençait par souligner les contraintes particulières auxquelles étaient confrontés les PMA en matière de rapatriements de fonds. Les systèmes financiers, dans les PMA, étaient souvent faibles et insuffisamment développés. Les migrants désireux d'effectuer des transferts de fonds se heurtaient à divers obstacles comme le manque de choix en matière de services efficaces, accessibles et rentables, ce qui les conduisait à s'adresser au marché informel, avec tous les risques et les incertitudes que cela entraînait. Une assistance technique provenant d'autres pays du Sud pourrait apporter aux PMA une expérience bienvenue et les informer des meilleures pratiques sur la manière de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité des services et de proposer des formules d'investissement tout en garantissant la sécurité. Le document se terminait par un certain nombre d'exemples et d'activités mis au point par l'Unité spéciale, en partenariat avec d'autres organisations accordant la priorité à l'utilisation des rapatriements de fonds comme instrument de réalisation des OMD.

*Gibril Faal, Président de AFFORD UK*

Sous le thème subsidiaire du rôle des associations de migrants et de villes natales, Gibril Faal, Président de AFFORD UK, a présenté un exposé intitulé : « Les rapatriements de fonds : un appel à l'allègement des taxes ». M. Faal a d'abord évoqué l'importance des associations de villes natales dans la mise en commun des fonds rapatriés. Il s'est ensuite concentré sur les options politiques offertes aux gouvernements des pays de destination et a recommandé de traiter les rapatriements de fonds de la même manière que les donations charitables et les investissements destinés à la relance économique, à savoir de leur accorder un régime particulier en matière de

taxes. L'intervenant a appelé les gouvernements à mettre au point une législation appropriée permettant une exonération de taxes sur les rapatriements de fonds destinés au développement international, en expliquant qu'une telle initiative inciterait à allouer davantage de fonds aux initiatives internationales de développement et appuierait de ce fait les investissements et les projets productifs dans les pays en développement.

*Djibril Diop, expert en micro-finance, Ministère des finances du Sénégal*

Djibril Diop, un expert en micro-finance du Ministère des finances du Sénégal, a informé l'assistance des pratiques en vigueur dans son pays, qui tire des rapatriements de fonds l'une des sources majeures de financement de son économie, alors que la majeure partie des fonds rapatriés le sont par des canaux informels. Il a expliqué que les institutions de la micro-finance, en partenariat avec les banques commerciales, avaient désormais un rôle important à jouer dans le processus de développement rural du Sénégal. Dans le but de mieux professionnaliser ces institutions de micro-finance, les autorités sénégalaises envisageaient d'améliorer leur intégration dans le système financier mondial. Par ailleurs, M. Diop a tenu à souligner la nécessité de mieux intégrer les migrants dans le système financier, en leur permettant, par le biais de partenariats avec les institutions de micro-finance, les ONG et les communautés locales dans les pays d'accueil, de jouer un rôle important dans la mise en œuvre des programmes et des projets de développement dans leur pays d'origine.

*Moucharaf Ibikunle, Secrétaire général, Le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur*

Le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur, représenté par son Secrétaire général, M. Moucharaf Ibikunle, a fait une présentation sur « Le rôle des associations de travailleurs migrants et de développement local ». Dans son exposé, M. Ibikunle a affirmé que la diaspora béninoise était estimée à plus de 2 millions de personnes, résidant pour la plupart dans d'autres pays africains de la région. Pour l'essentiel, les fonds rapatriés étaient mis à profit pour satisfaire les besoins sociaux et ceux des ménages, tandis qu'un très faible pourcentage seulement était investi dans les projets de développement locaux. Néanmoins, de nombreuses organisations de migrants, souvent organisées en fonction de catégories ethniques, régionales ou professionnelles, jouaient un rôle important dans la fourniture d'informations sur les services de rapatriements de fonds et les opportunités commerciales au Bénin. Afin de susciter davantage de rapatriements de fonds, les prestataires de services devaient réduire considérablement les frais de transfert et offrir à leurs clients des produits financiers tels que des micro-crédits. L'intervenant suggérait que les banques jouent un rôle plus actif pour recueillir l'épargne des migrants et rétablir la confiance de leurs clients.

Le thème final était « Comment tirer parti des rapatriements de fonds : Le rôle des banques et des institutions financières ». Trois exposés ont été présentés, suivis des commentaires de Leila Mokadem, économiste principale en investissement à la Banque africaine de développement et membre du panel de discussion.

*Claude Sumata, chercheur au Centre d'études africaines de la SOAS, Université de Londres*

Claude Sumata, chercheur au Centre d'études africaines de la SOAS, à l'Université de Londres, a ouvert la session. Dans son exposé, il a reconnu l'importance des rapatriements de fonds pour les pays en développement et souligné que l'un des principaux obstacles identifiés dans la région subsaharienne restait la faiblesse du secteur bancaire. En conséquence, les banques n'étaient impliquées que dans une mesure tout à fait minimale aux rapatriements de fonds dans la région.

M. Sumata a exprimé l'avis que les gouvernements et la communauté internationale devraient s'entendre sur des stratégies permettant de renforcer le développement du système bancaire, notamment dans la région subsaharienne. Il a par ailleurs indiqué que des mesures devraient être adoptées afin de créer un climat compétitif permettant de réduire les frais de transfert et d'encourager la mise en place de techniques rentables pour ces transferts d'argent, de manière à séduire à la fois les migrants qui expédient les fonds et ceux à qui ils sont destinés. Il a ajouté que de tels programmes devraient cibler les pauvres et les segments de la population n'ayant aucune structure bancaire à leur disposition, en les aidant à bénéficier de l'épargne et en améliorant les services en matière d'assurance, de prêts et d'accès aux comptes bancaires.

*Makarimi Adechoubou, Directeur technique régional du FENU Microfinance pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre*

Makarimi Adechoubou, Directeur technique régional du FENU Microfinance, a ensuite fait un exposé sur « La mise en place de secteurs à inclusion financière : amélioration de l'accès aux services financiers », dans lequel il a posé la question de savoir comment assurer l'accès aux services financiers des populations désavantagées, particulièrement dans les zones rurales appauvries. Il a indiqué que, pour renforcer le développement, les institutions de micro-finance devaient être intégrées dans le secteur financier formel. Par ailleurs, les initiatives dans ce domaine devaient activement tenir compte des intérêts et des contraintes des différents acteurs concernés et s'appuyer sur les bonnes pratiques en la matière. M. Adechoubou a ajouté que des mesures législatives s'imposaient pour réguler et superviser les institutions de micro-finance, diversifier les choix de produits financiers axés sur l'épargne et l'investissement et prendre appui sur les partenariats entre les institutions de micro-finance et le secteur bancaire formel. Il a terminé son exposé en déclarant que l'inclusion progressive du secteur de la micro-finance améliorerait l'impact des flux financiers sur le développement, notamment dans les zones rurales.

*Fred Kwoba, Fondation pour la démocratie en Afrique*

Fred Kwoba, de la Fondation pour la démocratie en Afrique, a clôturé cette troisième session en présentant à l'assistance le programme DENI (Investissement direct par des nationaux expatriés). Son exposé, intitulé « DENI : une proposition ingénieuse exerçant un effet pratique et immédiat sur le développement » concernait un modèle de mise en commun de fonds rapatriés dans une optique d'investissement à grande échelle. Le programme DENI vise la diaspora africaine dont elle encourage les membres à contribuer à l'allègement de la dette dans leur pays. Ce modèle fonctionne sur la base du principe selon lequel les Africains prennent à leur charge une partie de la dette officielle, sous la forme de titres de créance, qui sont ensuite rachetés dans les pays respectifs par l'octroi de parts dans le capital national, par exemple dans des compagnies privatisées de téléphone ou d'électricité. Pour faire en sorte que ce programme inspire confiance et qu'il soit mis en place avec succès dans chaque pays, l'aide des organisations internationales et des institutions financières sera nécessaire. L'intervenant a conclu son exposé en expliquant que le programme DENI offrait le potentiel de remplacer une culture de dépendance à l'égard de l'aide par une culture de prise de possession par les pays bénéficiaires.

#### **Quatrième session : résultat projeté et suivi de la conférence**

La dernière session clôturant la réunion préparatoire des hauts fonctionnaires a été consacrée au résultat projeté de la conférence et à son suivi. Les délégués ont recommandé pour considération

et adoption le projet de document intitulé « Déclaration ministérielle de la Conférence des pays les moins avancés concernant le renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement ». Ce projet de déclaration jetait les bases des consultations ministérielles devant se tenir durant la deuxième journée de la conférence.

M. Muhammad Mahfuzur Rahman, Rapporteur de la réunion, a présenté le projet de rapport du comité préparatoire, qui a été adopté avec quelques amendements. La première journée de la conférence s'est ainsi achevée avec quelques remarques de clôture prononcées par Rogatien Biaou, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine du Bénin.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les exposés, on voudra bien se référer à l'annexe, où est reproduit le texte original et intégral de chaque exposé/présentation.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations à ce sujet voir les sites : <http://www.fonkoze.org> et <http://www.umu.co.ug>.

<sup>3</sup> *New Partnership for African Development (NEPAD) et Civil Society Organization (CSO)*.